

491507-2026 - Mise en concurrence

France – Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage – Marché d'exploitation et la maintenance des équipements de génie climatique de l'Assemblée nationale

OJ S 135/2026 16/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Assemblée nationale

Adresse électronique: daip.marches@assemblee-nationale.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché d'exploitation et la maintenance des équipements de génie climatique de l'Assemblée nationale

Description: L'accord-cadre a pour objet l'exploitation et la maintenance des équipements de génie climatique de l'Assemblée nationale

Identifiant de la procédure: f5ca2c50-8dbf-41de-a540-18d2323e7e5f

Identifiant interne: 26F044

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature complémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 126 rue de l'Université

Ville: Paris

Code postal: 75007

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Conformément aux dispositions de l'article R. 2132- 7 du code de la commande publique, les dossiers doivent être déposés exclusivement par voie électronique. Les conditions de remise des offres sont énoncées dans le règlement de la consultation. La visite du site préalablement à la remise des offres est obligatoire selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. La signature électronique de l'acte d'engagement, au stade du dépôt de l'offre n'est pas obligatoire. Seul le candidat dont l'offre aura été retenue sera invité à produire un acte d'engagement portant la signature électronique d'une personne ayant pouvoir d'engager l'entreprise.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire comprenant des prestations forfaitaires et des prestations à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. La notification de l'accord-cadre vaut ordre de service (OS) de début d'exécution de la partie forfaitaire. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est ensuite susceptible d'être tacitement reconduit une (1) fois dans les mêmes termes sans que la durée totale n'excède quatre (4) ans. La partie à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000 € TTC sur deux (2) ans soit 300 000 € TTC sur sa durée totale. L'accord-cadre est exécuté dans les locaux de l'Assemblée nationale, à Paris 7^e arrondissement, aux adresses indiquées à l'article 2,3 du CCTP. Le présent marché comprend une clause d'insertion sociale par l'activité économique (article 10 du CCAP) et une clause environnementale (article 11 du CCAP). Les conditions de remise des offres sont énoncées dans le règlement de la consultation. La signature électronique de l'acte d'engagement, au stade du dépôt de l'offre n'est pas obligatoire. Seul le candidat dont l'offre aura été retenue sera invité à produire un acte d'engagement portant la signature électronique d'une personne ayant pouvoir d'engager l'entreprise. Visite de site obligatoire préalable au dépôt de l'offre (cf. règlement de la consultation).

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: L'accord-cadre a pour objet l'exploitation et la maintenance des équipements de génie climatique de l'Assemblée nationale

Description: L'accord-cadre a pour objet l'exploitation et la maintenance des équipements de génie climatique de l'Assemblée nationale

Identifiant interne: 26F044

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Options:

Description des options: Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de notification. Il est ensuite susceptible d'être tacitement reconduit une (1) fois dans les mêmes termes sans que la durée totale n'excède quatre (4) ans. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois (3) mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction de l'accord-cadre n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. L'acheteur peut recourir à un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché, tel que prévu par l'

article R. 2122-7 du code de la commande publique. Le présent marché comprend des clauses de 3 /5 réexamen (article 5 du CCAP). Les critères d'attribution ainsi que les capacités demandées dans le cadre du dossier de candidature, sont indiqués dans le règlement de consultation.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 126 RUE DE L'UNIVERSITE

Ville: paris

Code postal: 75007

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Nom: Prix

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur technique

Description: Cf. règlement de la consultation (coefficient 60)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034304&orgAcronyme=w3x>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034304&orgAcronyme=w3x>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 5 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par le code de justice administrative : art. L. 551-1 et s et R. 551-1 et s.). - 4 /5 Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par le code de justice administrative : art. L. 551-13 et s. et R. 551-7 et s.). - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Assemblée nationale

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Assemblée nationale

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Assemblée nationale

Organisation qui traite les offres: Assemblée nationale

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Assemblée nationale

Numéro d'enregistrement: 11000001500013

Adresse postale: 126 RUE DE L'UNIVERSITE 75007

Ville: Paris

Code postal: 75007

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: DEPARTEMENT JURIDIQUE - DAIP MARCHES

Adresse électronique: daip.marches@assemblee-nationale.fr

Téléphone: +33 1 40 63 83 01

Adresse internet: <https://www.assemblee-nationale.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 Rue de Jouy

Ville: Paris

Code postal: 75004

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Tribunal administratif de Paris

Adresse électronique: greffe.ta-paris@juradm.fr

Adresse internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

baa5dc90-cb86-4ab6-931d-e419b35f6758-01

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Afin de tenir compte de la période estivale et de laisser aux opérateurs économiques un délai supplémentaire pour finaliser leur offre, l'Assemblée nationale a décidé de reporter la date limite de remise des offres du 24 août 2026 au 1er septembre 2026, soit un délai complémentaire d'une semaine.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ebda5242-81ac-49ed-a2b5-1b0f23939dd4 - 02

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 15/07/2026 13:46:45 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 491507-2026

Numéro de publication au JO S: 135/2026

Date de publication: 16/07/2026